

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Isabelle RAIMBAULT, Vice-Présidente.

Présents : Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Chrystel BERTRON, Maryline BEDUNEAU, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Françoise DHOTEL, Roger CHAMPION, Chantal COSNEAU, Eric CLABECQ

Absents Excusés : Dominique BREJEON donne pouvoir à Isabelle RAIMBAULT, Eric VIAU donne pouvoir à Chrystel BERTRON

Absents : Daniel VICENTE, Maryline BEDUNEAU

Convocation par mail du 14/01/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 13 - Votants : 15

Tarifs permanents du Village Pierre Rabhi

Tout au long de l'année, le Village Pierre Rabhi propose une grande variété d'activités, de sorties, d'animations et de séjours sélectionnés en collaboration avec les différents publics accompagnés.

La programmation prévoit la gratuité pour plusieurs activités et d'autres nécessitent une participation financière de la part du bénéficiaire. Afin d'être accessible au plus grand nombre, les adolescents et les familles peuvent mener des actions d'autofinancement visant à diminuer le coût de ces sorties ou activités. En complémentarité, pour les plus fragilisés, les aides sociales facultatives du CCAS peuvent également être sollicitées.

Ces participations sont encaissées, en fonction du porteur de projet, soit sur la régie

- 22110 Animation Centre Social au compte 7068884
- 22106 Mission Jeunesse au compte 7068885

Certaines activités sont proposées régulièrement et les tarifs de celles-ci peuvent être fixés annuellement.

Afin de simplifier la charge administrative liée aux votes des tarifs, il a été acté le 30/09/2024 par la délibération D24-032 une grille de tarifs permanents.

Des augmentations ayant été constatées, il convient de modifier notre grille de tarifs permanents.

Cette délibération vient donc abroger la délibération citée ci-dessus. Elle pourra l'objet d'un nouvel ajustement si nécessaire.

ACTIVITÉS	
Hockey	5€
Piscine	3,40€
Patinoire (avec patins)	7€
Cinéma	6€
Cinéma (+ 65 ans)	8.50€
Cinéma découverte du monde	11€
Paddle (1h)	8€
Kayak (2h)	8€
Bowling (2 parties)	9€ 7€ - 12 ANS
Laser-Game (20 minutes)	8€
Big et Bubble Foot (2 activités)	15€
Escalade (1h30)	15€
Foot en salle (1h)	6€
Trampoline (1h)	13€
Terra Botanica	10€ 5€ de 3 à 17 ans
Accro-branches	13€ 5€ - 12 ANS
Salon Parc des expositions d'Angers	10€
Théâtre de l'Hôtel de Ville	6€*spectacle tarif unique 10€
Pêche	5€ 2€ - 12 ANS
Repas (brunch, déjeuner ou dîner)	5€
Repas petit déj ou goûter	3€
Atelier cuisine	5€
Atelier pâtisserie	3€
Atelier bricolage	5€
Baby sitting H/C	10€
Adhésion Jeunesse	10€
1 atelier aînés	2€
Trajet en mini-bus	2€ En + de l'activité lorsqu'il sera possible de proposer de service
Journée mer	Adulte et jeunes espace ado : 5€ - 12 ans : 2€
Repas des aînés	Bartholoméens (+70 ans) : 8€ Bartholoméens (-70 ans) : 28€ Hors-commune : 33€ Gratuité pour les Bartholoméens sous conditions

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,
Vice-Présidente du C.C.A.S.

